**Compte-rendu du Conseil Municipal des Enfants**

Le conseil municipal des enfants, animé par Mmes Cheptou et Mallet conseillères municipales, a eu lieu **le vendredi 24 février 2023 de 16h à 17h15 dans la salle du conseil de la mairie d’Eyjeaux.**

Conseillers présents :

Enfants : Candice FAUCHER, Maël MARTY, Maxence FABRY, Jeanne BOURGES, Mia JOUANIE, Félicien ELLEBOODE, Théo ROULET

Adultes : Véronique CHEPTOU, Anne MALLET

Conseillers absents : Noa BENAÏM, Camille SAQUET, Soan VILIN

Conseillères excusées : Maéna FUENTE, Anna FABRY

Ordre du jour :

* Organiser un moment jeux/goûter pour les enfants d’Eyjeaux
* Questions diverses
1. **Organisation de l’après-midi jeux/goûter du 02/04**
* **Date et horaire**  confirmés: dimanche 2 avril 2023 de 15h à 18h (6 voix/7 votants)
* **Lieu** : cour de l’école, terrain de jeux, préfa
* **Goûter** : gâteaux confectionnés par les familles, jus de pomme
* Lecture et corrections de l’**invitation** préparée par Candice et Mia

 ***Page 1*** : RAS

***Page 2*** : enlever les instruments de musique, nous partons plutôt sur des jeux style mölky, palet, pétanque, ballon, jeux empruntés à la marelle limousine et jeux de société, etc…

***Page 3*** : enlever musique (on pourra seulement écouter une radio avec des hauts parleurs)

Texte : Le CME invite **les enfants du CP à la 6ème** pour faire des activités et partager un goûter que vous apporterez. Le CME offre le jus de pommes.

Coupon réponse : ajouter la mention « Durant cette participation autorisée, mon *enfant restera sous mon entière responsabilité.»*

***Page 4*** : corrections « venez vous amuse**r** » et « ou consult**e** le site mairie »

Cette invitation doit être distribuée avant le 15/03 aux enfants de l’école Simone Veil. Les élus doivent en informer la directrice. Ils se sont répartis la distribution ainsi :

Anna → 6ème; Maël, Jeanne, Théo → CE2/CM1 + CE1/CE2 ; Candice, Mia →CP/CE1 + Maxence, Félicien → CM1/CM2 + ULIS

* **Choix des jeux** : Mme Cheptou a pris contact avec « la Marelle Limousine » et présente les propositions faites. Le conseil vote à l’unanimité l’emprunt des jeux (tarifs : 3€/semaine les grands jeux et 1,50€ pour les jeux de société) sans animateur. Il va falloir aller choisir les jeux. La date du samedi 11 mars de 13h30 à 16h est retenue. Des enfants volontaires pourraient accompagner Mmes Cheptou et Mallet à Condat s/Vienne à la ludothèque pour faire ce choix à condition d’avoir l’autorisation de leurs parents (autorisation parentale ci-jointe à retourner en mairie avant 09/03)
1. **Questions diverses**

Commémoration du 19 mars : les jeunes élus sont invités à participer à la cérémonie.

**Prochaine réunion :** courant mars 2023 pour finaliser la préparation du 02/04, jour à préciser

CR rédigé par Anne Mallet

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

AUTORISATION PARENTALE

**Dans le cadre du CME pour la préparation** **de l’après-midi jeux/goûter du 02/04**

Je, sousigné.e, ………………………………………………………………………………………………………………………

responsable légal.e de l’enfant ……………………………………………………………………………………………….

l’autorise à être véhiculé.e pour aller choisir les jeux à la ludothèque La Marelle Limousine 6 rue de la Font Saint Martin 87920 Condat s/Vienne le **samedi 11 mars 2023**, départ **13h30** mairie d’Eyjeaux,retour**16h**.

Par la présente, je donne mon accord pour que le trajet soit effectué par Mme Cheptou et/ou Mallet avec leur véhicule personnel.

Fait à …………………………, le ……………………………………

Signature